

CHAMPIONNAT DE FRANCE

SLALOM

INSTRUCTIONS DE COURSE

CHAMPIONNAT DE FRANCE EXTREME GLISSE SLALOM

Ligue de voile des Hauts de France

27 octobre au 1er novembre 2024

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile incluant l'annexe pour le slalom en Windsurf.
- 1.2 L'annexe T de conciliation s'applique.
- 1.3 *[DP]* Identification des 3 premiers aux classements généraux
Pour chaque classe ou série donnant lieu à l'attribution d'un titre de Champion/ne de France, les trois planches avec le meilleur classement général devront, quand ils sont en course, à partir du mardi 29 octobre:
 - Porter, à partir du départ sur l'eau et jusqu'au retour à terre le lycra suivant :
Premier/Jaune – Deuxième/Bleu – Troisième/Rouge. Les lycras seront fournis par l'AO et distribués sur le podium, à l'ouverture de l'émargement. Les lycras seront rendus lors de l'émargement retour.
- 1.4 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toutes modifications aux IC sera affichée au plus tard 30 minutes avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Conformément aux RCV B7 et F7, des instructions orales peuvent être données sur l'eau et à terre. La procédure sera la suivante:
- Sur l'eau, envoi du pavillon L sur le bateau Comité,
 - A terre par l'envoi du pavillon L ou lors des briefings officiels coureurs.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information seront mis en ligne à l'adresse : [Tableau Officiel en ligne](#)
- 3.2 Le PC course est situé dans le poste de secours.

4. CODE DE CONDUITE

[DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre seront envoyés aux mâts de pavillons situés au poste de secours.
- **mât identifié par une flamme jaune OGS : zone Alpha**
 - **mât identifié par une flamme bleu VADK : zone Bravo**
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **15 minutes** après l'affalée de l'Aperçu. Ceci modifie Signaux de course.
- 5.3 *[NP] [SP]* Stationnement sur les aires de mise à l'eau :
- Les planches ou remorques ne doivent pas stationner sur les aires de mise à l'eau.
 - En cas d'infraction constatée, le concurrent fautif recevra :
 - A la première infraction, après instruction, un avertissement.
 - A la deuxième infraction, après instruction, une pénalité de 5 points sur la course la plus proche de l'infraction.
 - A la troisième infraction, sans instruction, une disqualification à la course la plus proche de l'infraction (ceci modifie la RCV 63.1)

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses

Date	Horaires
27/10	Confirmation des inscriptions sur le site du Championnat de France de 14h à 18h.
28/10	Confirmation des inscriptions sur le site du championnat de France de 8h à 10h. 11h30 Briefing entraîneurs 12h00 Briefing coureurs 14h00 1 ^{er} signal d'avertissement 18h00 Cérémonie d'ouverture
29/10	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement
30/10	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement
31/10	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement
01/11	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement Palmarès vers 18h00

6.2 Pour prévenir les planches qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore 2 minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.3 Le dernier jour de course aucun signal d'avertissement ne sera envoyé après **16h00**.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de séries seront les numéros des heats.

Le catégorie qui est concernée par un départ, sera affichée sur un tableau à l'arrière du bateau comité départ au plus tard au signal d'avertissement.

8. ZONES DE COURSE

8.1 L'emplacement des zones de course est défini à chaque premier briefing journalier.

8.2 Zone de course :

La zone de course est définie comme la zone s'étendant à 50 mètres au-delà de toute partie du parcours dans laquelle un bateau peut être en course.

8.3 *[DP]* *[NP]* Traversée des autres zones de course :

Les windsurfs rejoignant ou quittant leur zone de course ne doivent pas pénétrer dans les autres zones de course, ils doivent naviguer à au moins 100m de toutes planches en course.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits à chaque premier briefing journalier en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées. Et sera également mis en ligne sur le tableau officiel.

- 9.2 [DP] Les planches non en course, sont interdites de navigation dans les zones sécurisées et de course.

10. MARQUES

Les marques de départ, de parcours et d'arrivée seront définies à chaque premier briefing journalier.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **annexe 1 - « ZONE OBSTACLE »**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord soit :

12.1.1 le coté parcours de la marque de départ

12.1.2 le mat arborant un pavillon orange sur un bateau comité de course à l'extrémité bâbord.

- 12.2 [DP] [NP] Planche en attente : Les planches dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

- 12.3 Une planche qui ne prend pas le départ au plus tard 1 minute après son signal de départ sera classée DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

- 12.4 Rappel des procédures de départ

Minutes avant signal de départ	Signal visuel envoyé	Signal visuel affalé	Signal sonore	Signification
5	Pavillon orange		1	La course va bientôt commencer
3	Pavillon de série		1	Signal d'attention
2	Pavillon rouge	Pavillon de série	1	Signal d'avertissement
1	Pavillon jaune	Pavillon rouge	1	Signal préparatoire
½		Pavillon jaune	0	30 secondes du départ
0	Pavillon vert		1	Départ

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de parcours.

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité de course et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14.2 [DP] Les planches ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les classes et séries, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2 Application de la RCV 44.2

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1

Classes	Temps cible d'une course	Temps limite du premier pour finir	Temps limites pour finir la course après l'arrivée du 1 ^{er} coureur ayant effectué le parcours et fini
Toutes	5 minutes	10 minutes	5 minutes

16.2 Les planches ne finissant pas 5 minutes après la première planche ayant effectué le parcours et fini seront classées DNF, sans instructions (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5)

16.3 Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une réparation. Ceci modifie la RCV 62.1(a).

16.4 Une RRD ou une F 42 qui n'a pas *pris le départ*, qui n'a pas *fini*, qui a abandonné ou qui a été disqualifié doit recevoir les points de la place d'arrivée correspondant au nombre de planches inscrites dans la poule la plus nombreuse de sa série plus un.

17. DEMANDES D'INSTRUCTIONS

17.1 Application des RCV Slalom 63.6 pendant les phases de qualification et de finale par poule.

Le temps limite pour venir au jury sur l'eau après avoir respecté la RCV 61 est de 5 minutes maximum (ceci modifie la RCV 61.3).

17.2 Le jury instruira toutes les réclamations ou demandes de réparation selon l'IC 16.2

- 17.3 Le temps limite de réclamation pour le comité technique, le comité de course, le jury, et pour les réclamations et demandes des concurrents pour des règles autres que celles du chapitre 2 (hors RCV 14) est de 60 minutes après que le dernier a fini la dernière course du jour ou que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour-là, selon qui est le plus tard.

18 CLASSEMENT

- 18.1 Pour valider le championnat, chaque flotte devra avoir réalisé 1 tableau comprenant l'ensemble des heats avec les finales Gagnante / Perdante et poule de classement pour les séries qui courent en poule, 1 course pour les séries qui courent en flotte ou groupe.
- 18.2 Le championnat se court en tableau de heats ou en flotte ou en groupe
- 18.3 Courses retirées pour l'ensemble des séries :
- Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total des scores de ses courses.
 - Quand de 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
 - Quand de 5 à 7 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
 - Quand plus de 8 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de ses trois plus mauvais scores.

Egalité dans les séries : Application de la RCV B8 (articles A8.1, A8.2 et A8.3) pour les windsurfs.

19 REGLES DE SECURITE

- 19.1 A chaque sortie et retour à terre y compris lors d'un retour à terre signalé par les pavillons AP/H ou N/H, un élargement sera mis en place, pour toutes les classes ou séries.
- [DP] [NP]* Cet élargement est obligatoire et doit être effectué par le coureur, avant le départ sur l'eau et au retour à terre.
 - L'élargement sera ouvert une heure (01H00) avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'avertissement du jour. Après l'utilisation des pavillons AP/H ou N/H, l'élargement DEPART sera à disposition dès le premier retour à terre.
 - [SP]* Pénalités sans instruction (modification de la RCV 63.1) données par le comité de course après transmissions des feuilles d'élargement:
 - Défaut d'élargement DEPART : Un bateau recevra une pénalité de 10 points à la course la plus proche de l'infraction.
 - Défaut d'élargement RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 10 points à la course la plus proche de l'infraction.
 - Défaut d'élargement DEPART et RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 10 points à l'ensemble des courses courues du jour.
 - Heures limites pour élarger :
Au départ : heure du premier signal d'avertissement de la première course du jour.
Au retour à terre : heure limite de dépôt des réclamations ou une heure après l'envoi du pavillon AP/H ou N/H, sur l'eau.
- 19.2 *[DP]* Un concurrent qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 *[DP] [NP]* Obligation de remorquage : pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre une planche qui n'est plus en course ou qui a abandonné d'accepter d'être ramenée à terre. Un refus du coureur pourra entraîner une action au titre de la RCV 69.

19.4 Matériels de sécurité : [DP]

- (i) Chaque planche devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par ses règles de classe et par la réglementation en vigueur.
- (ii) Windsurfs : il est de la responsabilité des concurrents de se conformer à la réglementation D240 pour ce qui concerne leur équipement individuel de flottabilité.

19.5 Pour les planches Minimés, l'équipement suivant est obligatoire à tout moment en course :

- Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30kg et moins – 100 NW / Plus de 30kg – 50 NW) conforme.

19.6 Lorsque le pavillon V est envoyé sur bateau comité, les bateaux accompagnateurs ont obligation de collaborer avec le comité de course dans le dispositif de sécurité sur l'eau jusqu'à ce que le pavillon V soit affalé.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique . Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Une planche ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés comme suit :

Zone Alpha	Pavillon jaune OGS
Zone Bravo	Pavillon Bleu VADK,
Bateaux Jury	Pavillon Jaune JURY,
Bateau Comité Technique	Pavillon Bleu JAUGEUR.

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les planches courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les planches aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés avec un sticker blanc avec un numéro fourni lors du **briefing entraîneur prévue le lundi 28 octobre à 11H30.**

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FF Voile s'appliquera.

23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord.
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

24.1 Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

24.2 **Opération « parking propre »**

Lorsque les pavillons Z et aperçu seront envoyés à terre avec deux signaux sonores, toutes les courses seront retardées tant que le parking bateaux et les zones de mise à l'eau n'auront pas été nettoyés.

Les concurrents devront alors se conformer aux consignes de l'organisateur pour remettre le site en état.

25. EMPLACEMENT

[DP] Les planches doivent être maintenues à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux ou le port.

26. PRIX

26.1 Les titres seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini dans le tableau ci-dessous

La liste des titres attribués sera affichée aux panneaux officiels à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats.

Titres	Minima	Titres	Minima
RRD 120 Minimes Fille	10	RRD 120 Minimes Garçon	15
RRD 120 Espoirs Fille	10	RRD 120 Espoirs Garçon	15
Espoirs F 42 Fille	10	Espoirs F42 Garçon	15

- 26.2 Si les minima (10 inscrites pour les filles et 15 pour les garçons) ne sont pas atteints, l'épreuve Filles et/ou Garçons sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.
- 26.3 Pour les 2 titres du Championnat de France Espoirs Extrême Glisse en Fire Race 120 Espoirs Filles 15/16 ans et F42 filles 17/20 ans, si les minima de 10 ne sont pas atteints pour l'un ou les deux titres, un seul titre Espoirs Filles 15/20 pourra être décerné si le minima de 10 est atteint. Si le minima n'est pas atteint, l'épreuve Filles sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.
- 26.4 Les différents titres ne pourront pas être décernés aux concurrent(e)s de ou des délégations étrangères invité(e)s par la fédération sur ce championnat. Toutefois, si un(e) concurrent(e) étranger(ère) était classé(e) dans les trois premier(e)s des différents classements généraux de l'épreuve, un podium spécifique à ces classements sera organisé. Les podiums officiels des différents titres de champions(nes) de France Espoirs Glisse seront décernés après avoir retiré des classements les concurrent(e)s étranger(e)s sans recalcul des points.
- 26.5 Les trois premiers équipages de chaque catégorie validée recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

ARBITRES DESIGNES:

ROLE	NOM	QUALIFICATION
PRESIDENT DU JURY	Nicolas COMPTA	Juge National
MEMBRES DU JURY	Bernard NOUAILHAS	Juge National
	Jean-Philippe COENEN	Juge Régional
PRESIDENT DU COMITE DE COURSE ALPHA	Mathieu MAUDET	Comité de Course National
PRESIDENT DU COMITE DE COURSE BRAVO	Jean-Luc BORT	Comité de Course National
PRESIDENT DU COMITE TECHNIQUE	Raymond CRONIMUS	Comité Technique National
COMITE DE COURSE ADJOINT ALPHA	Naïg LE CORRE	Comité de Course National
COMITE DE COURSE STAGIAIRE BRAVO	Nicolas MONSTERLEET	Comité de Course en formation
COMITE TECHNIQUE STAGIAIRE	Pierre MOUROT	Comité Technique en formation
JEUNES ARBITRES	Camille DESCRIAUD, Nino DIEUDONNE, Gabin GOUSSIN, Eliot SWINYARD	
COMMISSAIRE AUX RESULTATS	Gilles BONNO	

Annexe - 1 : ZONE OBSTACLE ET DE COURSE

